

N°2017-CA-26

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
11
- Pouvoirs :
4
- Votants :
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME
« CONSTRUCTION DU CIS DE DUCLAIR »**

Le 19 octobre 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 octobre 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 11 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Blandine LEFEBVRE.
MM. Bastien CORITON, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléants

Mme Virginie LUCOT-AVRIL.
MM. Eric BLOND, Philippe LEROY.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Commandant Luc TACONNET, le Commandant Hervé TESNIERE, le Caporal Thomas BRU, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoirs :

Monsieur Gérard JOUAN a Monsieur André GAUTIER
Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Sébastien TASSERIE
Monsieur Michel LEJEUNE à Madame Sophie ALLAIS
Monsieur Guillaume COUTEY à Monsieur Bastien CORITON

Étaient absents excusés :

Mmes Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE, Florence THIBAudeau RAINOT.
MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER - représenté, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Samuel PERDRIX - représenté, le Lieutenant Hervé PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le présent rapport a pour objet la création de l'autorisation de programme concernant la construction du Centre d'incendie et de secours (Cis) de Duclair.

Cette opération non intégrée dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle politique immobilière du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime (Sdis76) constitue pourtant une contrainte forte.

En effet, le Sdis76 qui est locataire d'une partie de l'immeuble d'habitation accueillant le Cis de Duclair, s'est vu signifier l'obligation de restituer les lieux au propriétaire, dans un délai de 6 mois à compter du 19 septembre 2017.

Afin de maintenir l'activité opérationnelle sur le secteur, la commune a proposé un terrain sur lequel implanter un nouveau Cis.

Le planning prévisionnel des travaux, qui intègre la mise en place d'installations provisoires, conduit à proposer les crédits de paiement suivants :

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Construction CIS Duclair	2 830 000,00 €	370 000,00 €	20 000,00 €	165 600,00 €	1 805 000,00 €	446 000,00 €	23 400,00 €

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent avec 10 votes pour et 5 abstentions ce dossier.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER